



COORDONNEES CLIENT

Nom : Prénom : Date de naissance : / /

Adresse :

Code postal : ville :

Tél : Mail :

Personne à contacter en cas d'urgence:

Nom : Prénom : Tél :

RESERVATION SEANCES

Forfait 5 séances : Montant de la prestation :€

DATES	Le :/...../.....	Le :/...../.....	Le :/...../.....	Le :/...../.....	Le :/...../.....
HORAIRES	de : h à : h.....	de : h à : h.....	de : h à : h.....	de : h à : h.....	de : h à : h.....
REGLEMENT	Mode de règlement <input type="checkbox"/> espèces <input type="checkbox"/> chèque <input type="checkbox"/> chèques vacances <input type="checkbox"/> Carte Bancaire	Mode de règlement <input type="checkbox"/> espèces <input type="checkbox"/> chèque <input type="checkbox"/> chèques vacances <input type="checkbox"/> Carte Bancaire	Mode de règlement <input type="checkbox"/> espèces <input type="checkbox"/> chèque <input type="checkbox"/> chèques vacances <input type="checkbox"/> Carte Bancaire	Mode de règlement <input type="checkbox"/> espèces <input type="checkbox"/> chèque <input type="checkbox"/> chèques vacances <input type="checkbox"/> Carte Bancaire	Mode de règlement <input type="checkbox"/> espèces <input type="checkbox"/> chèque <input type="checkbox"/> chèques vacances <input type="checkbox"/> Carte Bancaire
Réservé au club Séance Réalisée					
MONTANT TOTAL € € € € €

En cas de désistement de votre part, le règlement ne sera pas restitué, sauf sur présentation d'un certificat médical attestant la contre indication à la pratique du char à voile

ASSURANCE

J'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur, du code du sport, des garanties liées à la licence FFV et des possibilités de souscription de garanties complémentaires. L'ensemble de ces documents est affiché et à disposition dans les locaux de l'association, sur demande.

- J'ai décidé de souscrire à l'une des formules de garanties complémentaires
 Je ne souhaite pas souscrire à l'une des garanties complémentaires

AUTORISATIONS

- Je suis majeur(e) :

J'atteste être capable de plonger puis de nager au moins 50 m. Je déclare avoir aucune contre-indication à la pratique de la voile.

- Je suis mineur(e) :

Je soussigné(e) représentant légal de l'enfant, autorise à pratiquer les activités nautiques au sein de la SRB et à regagner son domicile à la fin de chaque séance sous mon entière responsabilité.

J'atteste sur l'honneur que le mineur sous ma responsabilité est capable de s'immerger puis de nager 25m pour les moins de 16 ans et 50m pour les plus de 16 ans, je déclare avoir fournie à la société des régates de la Bernerie un certificat médical sur l'honneur qu'il/elle ne présente aucune contre-indication de la pratique de la voile.

La Société des Régates de la Bernerie est susceptible de réaliser des reportages photographiques et audiovisuels pendant la durée des activités nautiques proposées. Sauf avis contraires de votre part lors de votre inscription, nous nous réservons la possibilité d'utiliser des images dans les brochures et sur notre site internet et dans tous les documents faisant la promotion de la Société des Régates de la Bernerie.

J'accepte : Oui Non

Fait à Le Lu et approuvé

Signature (du représentant légal pour les mineurs)

CONDITIONS GENERALES DE VENTES

1. Réservation

- **POUR LES INDIVIDUELS** : toute réservation ne devient effective qu'à la réception de la fiche d'inscription dûment remplie, accompagnée des arrhes (50%) ou de la totalité du règlement.
Règlement : chèque (ordre : SRB), espèces, carte bleue ou chèques vacances ou coupon sport acceptés.
- **POUR LES GROUPEES (Associations, CE, Scolaire...)** : toute réservation ne devient effective qu'à réception de la convention, accompagnée de la liste des participants (jointes avec le devis), et 30% d'arrhes.

2. Inscription

Le solde sera versé, au plus tard, au début de la séance ou dès le premier jour du stage.

Lors de l'inscription, le stagiaire s'engage à respecter les horaires, les consignes de fonctionnement et de sécurité et à participer à la manutention du matériel. Il doit prendre soin du matériel mis à disposition (rîngage combinaison...).

- Le stagiaire doit savoir nager au moins 25m (< 16ans) ou 50m (>16 ans).
- **Le stagiaire doit fournir un certificat Médicale de moins de trois mois.**
- Si le stagiaire est mineur, une autorisation parentale est obligatoire.

3. Réduction

Remise de 50% sur les locations pour les membres du club.

Reduction de 20.28€ sur la deuxième semaine de stage réservée et les suivantes, pour une même personne.

Remise de 10% (non-cumulables) pour :

- Famille nombreuse : 3 inscrits la même semaine (même nom et adresse),
- Voile et tennis : inscrit la même semaine au Club de Tennis de la Bernerie,
- Membres d'une autre association Bernerienne.

4. Assurance

La Société des Régates de la Bernerie a souscrit à une assurance garantissant ses stagiaires en responsabilité civile dans le cadre de ses activités, auprès de la société MAIF : la frégate zone atlantis st herblain, n° de contrat 2824474K.

Des assurances complémentaires vous sont proposées par les différentes fédérations ainsi que par le centre nautique. Vous pouvez en prendre connaissance et obtenir un formulaire à l'accueil.

5. Annulation

- **DE VOTRE FAIT** : si celle-ci a lieu à moins de 30 jours avant le début de l'activité, elle ne donnera droit à aucun remboursement.
Si une raison médicale est invoquée, le remboursement de l'activité sera fait sur présentation d'un certificat médical.
- **DU FAIT DE LA SRB** : si les conditions météorologiques empêchent le bon déroulement de l'activité, le responsable peut être amené à annuler la séance. Il vous sera proposé soit un remplacement de l'activité, soit un report de celle-ci. A défaut, un avoir.

6. Équipement

Nous vous conseillons de prévoir une tenue adaptée à votre support et au temps, ainsi qu'une tenue de rechange :

Chaussures fermées (vieilles tennis ou chaussons néoprènes), paire de lunettes, coupe vent, lycra (pour la voile), paire de gants (pour le char à voile), bonnet ou casquette, crème solaire, bouteille d'eau.

Pour des raisons de sécurité, il vous sera fortement conseillé de ne porter aucun bijou tel que bague, boucles d'oreilles, alliances.

7. Vestiaires

Des douches et des toilettes sont mis à disposition des stagiaires dans les vestiaires. **Le centre nautique décline toute responsabilité en cas de détérioration, de perte ou de vol d'effet personnel (bijoux, montre, lunettes, vêtements...) à l'intérieur ou à l'extérieur des locaux.** Il est possible de laisser des effets personnels à l'accueil.

8. Droit à l'image

La Société des Régates de la Bernerie est susceptible de réaliser des reportages photographiques et audiovisuels pendant les activités nautiques proposées. Sauf avis contraire de votre part au recto de cette fiche d'inscription, nous nous réservons le droit d'utiliser ces images dans les brochures et site faisant la promotion du centre nautique.